



S.A. Begum Aga Khan

YAKYMOUR

LE CANNET-CANNES

25 Décembre 1967

Monsieur Ahmed TALAAT
Directeur
Public Relations Department
HIGH DAM CONSTRUCTION AUTHORITY
P.O. Box 121
ASSOUAN

Cher Monsieur Talaat et Ami

J'ai donné des instructions à ma Banque en Suisse pour faire deux transferts à mon compte d'Assouan : un de 500.LE et l'autre de 400.LE car j'avais également besoin de donner une somme de 300.LE à BAKRI pour qu'il puisse faire distribuer une livre de viande et deux pains à mille personnes, à l'occasion de la fin du Ramadan, puisque je n'avais pu le faire au début, ayant été trop souffrante à ce moment.

Je suis vraiment désolée, mais la Banque vient de m'informer que ses lettres donnant les instructions de transfert à mon compte lui ont été retournées, sans autre explication qu'une seule mention en Arabe que nous ne comprenons pas.

Etant donné votre conseil de régler immédiatement la Mouassasah, je regrette infiniment ce contretemps indépendant de notre volonté, mais tant que ma Banque Suisse ne pourra faire accepter ses ordres de virement et connaître les raisons du renvoi de ceux-ci, cela impliquera un retard dans mes paiements que je vous demande d'avoir l'amabilité d'expliquer à la Mouassasah.

avec mes plus vifs remerciements

Très sincèrement .

Stafakhas
